

PROTOCOLE du championnat national de Futsal

Ce protocole évolutif mentionne les modalités générales de mise en œuvre sanitaire sur un championnat de format national. Les organisateurs de nationaux devront spécifier les conditions locales relatives à leur préfecture et à leur mairie. Ce protocole peut potentiellement être une référence pour les comités et territoires qui devront le compléter.

Rappel des gestes barrières



Respecter une distance de 1 mètre

Non joueurs



Port du masque OBLIGATOIRE

Non joueurs



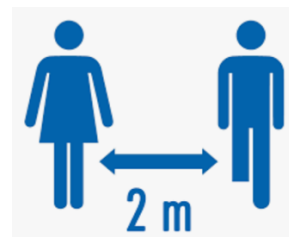
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Tous



Lavez-vous très régulièrement les mains

Tous



Joueurs

Les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

La distanciation physique de 2 m doit être respectée dès qu'une activité sportive est pratiquée, qu'elle soit en intérieur ou en extérieur sauf lorsque par sa nature même l'activité ne le permet pas

Mise à disposition de gel hydro alcoolique.

Ajustements spécifiques :

- Chaque équipe sera « parkée » dans les tribunes avec un emplacement pour chaque équipe à au moins 2m les uns des autres : objectif limiter les brassages
- Pas de spectateurs autorisés
- Tout le monde a le masque sauf les joueurs sur le terrain
- Lavage des mains à chaque rentrée dans la salle, à la sortie et avant chaque match
- Ne pas arriver trop tôt, et repartir dès la fin de ses matchs
- Dans les conditions actuelles si possible arriver en tenue et pas de douche après les matchs au gymnase

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

Jauge d'accueil : Seulement le nombre d'équipes qualifiées et le/les professeurs de chaque équipe (Pas de spectateurs)

Quotas :

Adaptations réglementaires :

- **Joueurs remplaçants sur le banc portent le masque**
- **Prévoir sifflet poires (désinfectés après chaque match)et les arbitres portent le masque (Prévoir 4 sifflets)**
- **Prévoir si possible un endroit pour s'échauffer à l'extérieur (exemple parking)**

Guide pour l'organisateur

- **Demande** d'autorisation / d'informations auprès de la préfecture.
- **Consultation** des conditions d'accès aux infrastructures à la mairie.
- **Communication** avec les acteurs de l'organisation sur le respect des gestes barrières : par circulaire, site internet et pendant l'évènement par affichage, message sonore...
- **Identification** et mise en place des zones à risque de transmission lors de l'évènement.
- **Faire signer une charte d'engagement** à l'attention des élèves et enseignants, afin de garantir la compréhension et l'acceptation du risque sanitaire.
- **Maintenir une attention particulière relative à l'évolution de la situation :**
 - **Réévaluation** hebdomadaire de la situation sanitaire.
 - **Se référer** aux derniers arrêtés préfectoraux et municipaux.

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !



Protocole spécifique

- Les arbitres de champ présents sur l'aire de jeu réalisent une activité physique et participent au jeu via une interaction directe avec les joueurs **ne portent pas de masque**
- Les juges, arbitres, officiels statiques et/ou non présents sur la zone de jeu définie dans le protocole de la discipline **portent obligatoirement un masque**
- L'entraîneur principal n'est **pas obligé** de porter le masque, il est néanmoins recommandé.
- Les membres du staff technique, sportif, médical, et les encadrants portent un masque même si la distanciation physique est respectée.
- **Pas de poignée de mains avant ou après le match**
- **Pas de protocole du fair-play avant les matchs**
- ...

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !